

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (service d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 32 — —	matin, Express-Poste.
9 — — — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 43 — —	soir, Omnibus.
9 — 44 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.

8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## REVUE POLITIQUE.

L'existence du ministère anglais est toujours en question. Le premier ministre a fait connaître à la chambre des communes que lundi seulement il serait en mesure de lui communiquer les résolutions arrêtées avec la Reine.

Trois solutions sont en présence : le cabinet peut ou dissoudre le parlement, ou se retirer purement et simplement, ou mettre la chambre en demeure d'exprimer un vote positif de défiance.

Nous recevons des indications plus précises relativement à la terminaison des négociations préliminaires de la réunion du congrès ; il s'agissait surtout des conditions dont l'Autriche ferait dépendre l'arrangement collectif des affaires italiennes. On assure que ces négociations ont abouti à un résultat satisfaisant, et que l'on possède aujourd'hui une base convenable pour les discussions du congrès. L'Autriche va maintenant adresser aux puissances une note-circulaire dans laquelle elle fera connaître formellement son intention de participer aux délibérations du congrès.

Il aurait été décidé, en ce qui regarde l'admission de la Sardaigne à ces délibérations, que cet État serait traité exactement comme les autres États italiens. Les grandes puissances qui seules possèdent voix délibérative aux congrès, veulent appliquer le principe du protocole d'Aix-la-Chapelle, qui exige que l'on prenne avis des autres États en tout ce qui concerne leurs intérêts propres.

Ces informations, si elles sont exactes, confirmeraient entièrement, on le voit, nos prévisions personnelles.

Ce n'est pas sans raison que nous avons toujours émis des doutes sur les nouvelles répandues par la presse allemande. Nous apprenons en effet aujourd'hui qu'il est complètement inexact que le prince Frédéric de Wurtemberg ait été appelé au poste de commandant du 8<sup>e</sup> corps de l'armée fédérale par les trois États dont le contingent respectif contribue à former cette division. Il n'a pas encore été pourvu

au commandement de ce corps et d'ailleurs, ajoute notre correspondance, le droit de nomination appartient alternativement et pour un an à l'un des trois États. Or, cette année-ci, c'est à la Hesse grand-ducal qu'il appartient de l'exercer.

On assure que la réunion de la conférence pour la solution de la question des principautés danubiennes doit être très-prochaine ; si nos informations sont exactes, une des grandes-puissances aurait appelé l'attention des différents cabinets sur la situation actuelle des Provinces-Unies, et aurait insisté pour que les travaux de la conférence fussent ouverts dans le plus bref délai.

Le Corps-Législatif a été saisi de la disposition additionnelle au projet du budget de 1860, qui concerne les officiers nommés ou promus dans l'ordre de la Légion-d'Honneur du 6 août 1814 au 22 janvier 1852.

M. le préfet de la Seine a présenté à la commission départementale son mémoire sur les résultats de l'enquête ouverte dans toutes les mairies de Paris et de la banlieue relativement à l'extension des limites de Paris.

L'opinion publique se préoccupe vivement du congrès, dont son impatience voudrait hâter la réunion. On doit pourtant rappeler que la réunion d'une pareille assemblée ne peut s'accomplir pour ainsi dire du jour au lendemain.

En dehors des préliminaires diplomatiques dont elle doit être nécessairement précédée, il existe des difficultés qui ne sont même pas résolues encore à l'heure qu'il est : en première ligne nous devons ranger la question du lieu choisi pour les travaux du congrès.

Nous croyons savoir que la ville n'est pas encore désignée et que l'on continue à négocier sur ce point. Il est facile de comprendre d'ailleurs qu'une fois ce point désigné on tiendra compte, pour la fixation de la date, de la nécessité où se trouve chaque cabinet de préparer les documents nécessaires pour appuyer et éclairer la discussion des graves intérêts qui doivent être examinés.

Mais une fois ces difficultés résolues, il faut en-

core tenir compte de la question matérielle de l'installation du congrès lui-même, de chacun des membres qui doivent le composer. Il ne faut donc pas s'étonner s'il s'écoule encore quelques semaines avant la réunion définitive des plénipotentiaires.

Sauf les réserves que nous venons d'énoncer, nous croyons cependant devoir ajouter, à titre de renseignement que, s'il faut en croire l'*Indépendance*, on se serait décidé à Bade pour le lieu de la réunion.

Le même journal croit également connaître les bases sur lesquelles doivent délibérer les plénipotentiaires : le congrès aurait pour objet de rechercher les moyens de prévenir une guerre entre l'Autriche et le Piémont ; de remplacer les traités particuliers par la première de ces puissances avec certains gouvernements italiens par une confédération entre les divers États de la Péninsule ; de discuter les réformes à introduire dans les différents États italiens et enfin arriver à l'évacuation des États romains.

Les divers États italiens, y compris le royaume des Deux-Siciles, malgré l'interruption des rapports diplomatiques avec l'Angleterre et la France, seraient admis au congrès avec voix consultative.

Hier seulement le ministère anglais a fait connaître à la chambre des communes les résolutions qu'il a prises. Nous avons dit que trois solutions étaient en présence, on nous en signale une quatrième qui, malgré son étrangeté, paraît accueillie sans beaucoup d'étonnement de l'autre côté du détroit.

D'après cette version, le ministère renoncerait à dissoudre le parlement, mesure jugée trop grave à raison des complications de la politique extérieure ; lord Derby et ses collègues conserveraient leurs portefeuilles sans tenir compte de l'échec qu'ils ont subi dans le parlement. Si nous rapportons ce bruit qui paraît assez accrédité dans les cercles politiques de Londres, c'est parce qu'il indique avec quelle difficulté fonctionne le parlement de la Grande-Bretagne par suite du fractionnement des partis qui composent les chambres.

On pense plus généralement que le cabinet Derby

## FEUILLETON

## LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

## Deuxième Partie.

(Suite.)

Mathilde, qui tournait le dos à la porte, n'avait pas aperçu Alexis, debout sur le seuil du salon.

— Monsieur Arnaud, n'est-ce pas?... dit le vicomte d'un ton plein d'urbanité.

— Oui, Monsieur le vicomte. Voudriez-vous m'accorder la faveur d'un moment d'entretien?

Alexis ayant invité du geste l'étranger à le suivre, cette muette réponse fut accompagnée d'une exclamation de M<sup>me</sup> d'Orban.

— Mon ami... si je vous suis chère...

Cet élan du cœur devait impressionner le vicomte, qui n'y avait pas été habitué. Alexis ressentit de la compassion pour le désordre d'esprit où il voyait Mathilde.

— Pouvez-vous, dit-il à l'artiste, parler librement devant Madame?

— Je le puis; mais non devant Mademoiselle votre sœur. C'est déjà trop que Mademoiselle ait été présente à la scène qui a eu lieu.

Louise s'inclina en silence, et se retira, emportant les plus sinistres appréhensions.

Bénédict, Alexis et Mathilde s'assirent. Cet acte, d'ordinaire si simple, avait déjà quelque chose de solennel.

— Monsieur, dit alors Bénédict, ce matin, dans ce même salon, il s'est passé un fait que vous devez sans doute déplorer tout bas. Une femme appartenant au grand monde, aimée, estimée généralement, et digne de cette estime et de cette affection ; M<sup>me</sup> la marquise de Montglars étant venue faire visite à M<sup>me</sup> la vicomtesse, et lui ayant proposé d'emmener avec elle sa belle-sœur, M<sup>lle</sup> Louise d'Orban, a été traitée par M<sup>me</sup> la vicomtesse de la façon la plus outrageante. Le motif de cet affront, c'est qu'on a vu hier au bois la marquise escortée par un autre que son mari. Or, il est de notoriété que M<sup>me</sup> de Montglars a eu souvent pour cavalier tel ou tel ami de la maison, sans qu'il soit venu jamais à l'idée de qui que ce fût de soupçonner pour cela la pureté de ses mœurs. D'ailleurs, c'était le marquis lui-même qui l'y engageait et s'amusaient souvent à lui désigner un compagnon de promenade, M. de Montglars, — que je n'accuse pas, — étant un de ces hommes qui chérissent par-dessus tout leur liberté. Quoi qu'on puisse dire de lui, il a prouvé en cette occasion qu'il est jaloux de l'honneur et de la dignité de sa femme : car il s'est empressé, et j'en gémis, de demander une réparation.

Alexis s'inclina en répondant :

— J'ai reçu sa lettre.

— Eh bien ! Monsieur ?...

— La vicomtesse ayant maintenu ses allégations, je ne pouvais lui donner un démenti, et quelque douloureuse que soit pour moi la nécessité d'un combat, j'y cède.

Mathilde jeta un cri et faillit appeler une seconde fois Lucy avec les sels et le vinaigre.

— Quoi ! Monsieur, avez-vous écrit ! dit Bénédict.

— Ma lettre vient de partir.

— J'en étais sûre !... aujourd'hui il n'agit qu'à sa tête.

— Rien n'est fait encore, reprit l'artiste recouvrant son calme, et me voici arrivé au but de ma visite. Le marquis s'est jugé offensé, mais il ne l'est qu'indirectement, et ce n'est vraiment pas lui qui doit parler de réparation. Celui qui a été mortellement offensé par Madame et traité avec ignominie, c'est moi !

— Vous, Monsieur ! s'écrièrent à la fois le vicomte et la vicomtesse.

Celle-ci ajouta d'un air superbe :

— Allons donc ! c'est une mauvaise querelle. Je ne vous connais seulement pas. N'avons-nous pas assez d'un duel sur les bras ?

— Permettez, Madame : j'ai le plus grand intérêt à m'expliquer, et l'on me doit attention.

— Je vous écoute, Monsieur Arnaud, dit gravement Alexis.

— Oui, j'ai été offensé, je le répète. Vous m'avez représenté, Madame, comme un de ces lâches suborneurs qui se glissent dans la confiance des maris pour séduire

se retirera tout simplement des affaires. Dans cette éventualité, on croit que lord Grandville ou lord Palmerston succéderait à lord Derby. Si cette combinaison était adoptée et que lord Palmerston fût appelé au poste de Premier, le noble lord passerait à la chambre haute et lord John Russell deviendrait le leader de la chambre des communes, avec mission de faire passer un nouveau bill de réforme.

Dans ce cas, dit-on encore, Sir J. Graham, sir Benjamin Hall, M. Sydney Herbert; M. Cardwell, M. Milner Gibson, M. C.-P. Villiers et deux ou trois autres noms nouveaux figureraient dans la liste des membres du nouveau cabinet libéral.

On prétend que le comte de Cavour a adressé aux agents sardes accrédités à l'étranger une circulaire dans laquelle il protesterait contre la non-admission du Piémont au congrès.

On pense bien que nous ne nous hasarderons pas à discuter un document dont nous n'avons pas le texte précis sous les yeux; mais si l'analyse qui est publiée dans le *Courrier du Dimanche*, en reproduit fidèlement le sens, nous regrettons profondément l'espèce de menace que le comte de Cavour paraît adresser aux grandes puissances: une attitude si peu mesurée démentirait l'opinion qu'on se plaisait à conserver en France de la modération et de la sagesse du cabinet de Turin, et serait de nature à détruire l'impression favorable qu'avait produite la circulaire sarde du 17 mars, en réponse au gouvernement autrichien.

On assure que le gouvernement autrichien a formellement réclamé l'extradition des déserteurs autrichiens qui, dans ces derniers temps, ont passé dans les Etats sardes.

La campagne belliqueuse des petits Etats de la confédération germanique se poursuit décidément. Deux nouvelles recrues viennent de s'adjoindre à ce redoutable corps d'armée. Les chambres de Gotha et de la Hesse Cassel, nous l'apprenons aujourd'hui, ont promis à l'unanimité de faire tous les sacrifices possibles en faveur de l'indépendance, de l'honneur et de l'intégrité de l'Allemagne.

Le comte Reigersberg, ministre de l'intérieur, a donné sa démission. On connaissait déjà la retraite de M. Von der Pforten; le cabinet bavarois se trouve donc en pleine dissolution.

On écrit de Madrid que le grand-duc Constantin est attendu dans cette capitale. Les dernières nouvelles de Rome sont satisfaisantes, et l'on pense que le différend entre les deux cours sera réglé à l'amiable.

On désigne à Lisbonne le comte de Thomar comme le futur représentant du Portugal près la cour de Rome.

La section de la ligne de Vérone à Trento, qui doit se prolonger jusqu'à Inspruck, capitale du Tyrol, a été ouverte au public le 23 mars. — Ch. Bousquet. (Le Pays.)

Nous trouvons dans une correspondance particulière du cap de Bonne-Espérance, du 25 février, quelques détails intéressants et d'autant plus dignes d'attention, que l'importance de cette colonie a sensiblement augmenté depuis les grands événements qui se sont passés dans l'extrême Orient.

La ville du Cap, ordinairement si calme, a été

le théâtre de fêtes nombreuses, données à l'occasion de la présence sur rade de la division navale russe, qui se rend au fleuve Amour, de celle du transport mixte la *Marne*, de la marine française, qui porte des troupes en Chine, et de tous les bâtiments de guerre anglais aux ordres de l'amiral Grey.

Dans l'espace de huit jours, il y a eu deux magnifiques matinées dansantes à Ydestbrook, résidence d'été du gouverneur, située à huit kilomètres du Cap, un magnifique bal à la Bourse et deux grands concerts dans le jardin botanique. Le jour du bal, quelques moments avant la fête, un violent coup de vent du sud-est a éclaté et a occasionné un singulier contre-temps. Le vaisseau anglais *Boscawen* qui se trouvait mouillé à l'ouvert de la baie, ayant dans ce coup de vent perdu toutes ses ancres, s'est vu obligé de sortir de la rade et de gagner le large, emmenant une partie des invités très-désappointés. La *Marne*, grâce aux excellentes dispositions prises par son commandant et à l'énergie de son équipage, a pu tenir contre le vent.

Malgré l'absence des officiers et des invités restés sur le *Boscawen*, la fête a été très-brillante. Les uniformes français, russes et anglais, produisaient un effet très-pittoresque. Le commandant de la division russe, le capitaine de vaisseau Popoff, qui s'est distingué à Sébastopol, où il a conçu pour les Français une très-vive admiration, a fait à nos officiers l'accueil le plus sympathique. Sa division se compose de trois corvettes mixtes qui doivent faire partie de la marine locale des établissements russes de l'Amour. Ces établissements ont acquis, depuis le traité avec la Chine, une importance considérable.

Le 20, le trois-mâts *le Malabar*, du Havre, a mouillé sur rade à Table-Bay, venant de Hong-Kong et ayant à bord des immigrants chinois, qu'il transporte à la Havane. Tous ces coolies paraissent heureux de leur sort et se montrent satisfaits de la manière dont ils sont traités par les Français. Trois jours avant l'arrivée du *Malabar*, un navire britannique, le *Portland*, avait amené au Cap le 59<sup>e</sup> régiment d'infanterie anglaise, chargé de remplacer les troupes parties pour l'Inde.

Ce régiment était attendu avec impatience, car la garnison de la colonie se trouvait réduite à soixante soldats anglais et à trois bataillons allemands, sur lesquels on ne croyait pas devoir beaucoup compter. La *Marne*, après être restée plusieurs jours sur rade, avoir fait son charbon et ses vivres dans de très-bonnes conditions, grâce à l'entremise de notre consul, dont le zèle et le dévouement sont si appréciés de toute la colonie française, a repris la mer et continué sa route pour Hong-Kong, d'où elle se rendra à Tourane. M. de Freycinet, commandant de la *Marne*, qui a servi avec distinction dans la mer Noire pendant la campagne d'Orient, et les officiers de ce bâtiment, ont laissé au Cap les souvenirs les plus sympathiques. Le 24 est arrivé dans le port, sur le paquebot-poste, un capitaine de génie, accompagné d'un certain nombre de sous-officiers et de soldats du même corps, venant de France et se rendant à l'île Sainte-Hélène pour y restaurer l'habitation de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, qui a été récemment achetée par le gouvernement français.

Aux dernières dates, on attendait d'un moment à l'autre, au Cap, la frégate *la Didon*, partie de France avec des troupes à destination de Hong-Kong et de Tourane; la corvette à vapeur *le Catinat*, qui a quitté la Chine pour rentrer à Brest afin de s'y réparer. On attendait également *l'Audacieuse*, mais on a appris par le dernier courrier des mers de Chine que cette frégate avait reçu l'ordre de rester à la disposition du baron Gros, qui ne rentrera en France qu'après l'échange des ratifications des traités qu'il a signés à Tien-Sing et au Japon. — A. Renaud. (Le Pays.)

#### FAITS DIVERS.

On lit dans la *Gazette de Lyon*, du 30 mars: Après un vent des plus violents, qui a duré pendant vingt-quatre heures, l'orage a éclaté hier au soir et cette nuit; le tonnerre a grondé sur nos têtes pour la première fois de l'année.

Au marché des Cordeliers, les vitres ont cédé à la violence de l'ouragan et ont été brisées. Sur tous les points de la ville, on foulait aux pieds des éclats de verre. La pluie était mêlée de grêlons.

— Le fusain est une plante précieuse sous plus d'un rapport. En même temps qu'elle décore agréablement nos jardins, elle donne un bois qui se prête facilement au travail du ciseau. Son bois encore, devenu charbon, est exclusivement employé à la fabrication de la poudre, à cause de sa grande légèreté. Reste sa graine, qui, jusqu'à ce jour, avait été perdue.

M. Cardeur eut l'heureuse idée d'extraire de la graine de cette plante le principe gras qu'elle renferme, et il obtint par la pression une huile légère. Il vient donc de proposer, avec juste raison, la culture de cette plante, qui fournit, à très-peu de frais, une huile très-éclatante. En outre, comme le fusain pousse en grande abondance dans nos bois et forêts, on pourrait par là singulièrement diminuer le prix des huiles employées à l'éclairage.

— On s'imagine généralement que la destruction des petits oiseaux est permise; c'est une erreur: la loi protège les petits oiseaux comme les gros, et la sollicitude du législateur s'étend indistinctement sur toute la gent volatile. Tuer un roitelet n'est pas moins un délit de chasse que de détruire des perdreaux et des cailles.

MM. les préfets sont chargés de prendre des mesures pour prévenir la destruction des oiseaux, destruction qui est souvent la cause de la multiplicité des insectes qui font un si grand tort à l'agriculture.

Lorsqu'elle n'est réglémentée par aucun arrêté, la destruction des oiseaux reste soumise aux prescriptions de la loi du 3 mai 1844, qui ne reconnaît que deux modes de chasse, la chasse à tir et la chasse à courre. Donc, tous les oiseaux, quels qu'ils soient, petits ou gros, ne peuvent être chassés que par l'un de ces deux modes; tout autre moyen est un délit.

Ce principe admis, il est constant que le genre de chasse aux oiseaux, auquel on se livre dans les campagnes pendant l'hiver, et qui consiste à aller, une lumière d'une main, une palette de l'autre, frapper les petits oiseaux sur les branches où ils se sont réfugiés pour passer la nuit, constitue un délit qui est puni par la police correctionnelle.

les femmes, comme un de ces vils faméliques, de ces parasites dégradés qui se font un revenu commode de la beauté de leurs traits. Vous avez oublié, Madame, que, moi aussi, j'ai de la fortune, que je suis un artiste connu, que je porte un nom respecté, et que jamais je n'ai manqué à aucun de mes devoirs.

— Vous prétez à mes paroles un sens qu'elles n'avaient pas.

— Je n'exagère rien. Pour me résumer, si la marquise de Montglars a été insultée, moi j'ai été incriminé traité avec mépris; en conséquence, j'ose espérer, Monsieur, que vous ne donnerez pas suite à votre querelle avec le marquis, et que c'est moi que vous agréerez pour adversaire.

— Monsieur, répondit Alexis avec le calme qu'il avait conservé depuis le commencement de l'entretien, je vous ai appris déjà que si j'ai accepté le cartel de M. de Montglars, ça été pour ne pas infliger un démenti à M<sup>me</sup> la vicomtesse. Le marquis défend sa femme; je dois le même appui à la mienne. S'ensuit-il que j'approuve ce qui s'est passé? Nullement. Je le déplore; je fais à mon cœur une cruelle violence, je perds mon meilleur ami; mais je me battrais avec le marquis parce que je l'ai promis. Le principal pour moi, c'était de ne pas condamner Madame, dès qu'elle n'avait pas la première reconnu son tort. On ne saura jamais ce que me coûte ce duel; cependant il faut qu'il ait lieu. Quant à vous, Monsieur, je vous connais, je sais qui vous êtes, je vous tiens pour homme

de cœur, homme d'honneur, et je suis persuadé que, dans vos relations avec la famille de Montglars comme avec vos autres amis, vous n'avez été animé que des plus nobles sentiments. Puisiez-vous être satisfait de cette déclaration qu'au besoin je rendrais publique! C'est bien assez de l'affaire douloureuse qui aura lieu demain. Ne me contraignez pas à me trouver de nouveau l'épée à la main en face d'un homme que j'estime et à qui je ne souhaite que du bonheur.

— Je n'insiste pas, Monsieur, dit Bénédicte en se levant, mais je pars contristé. J'avais fait espérer à la marquise et à M<sup>lle</sup> de Neuville un arrangement: cet arrangement, c'était dans ma pensée, la substitution d'un duel à l'autre. Puis-je vous contraindre lorsque vous rendez si bon témoignage de mon honneur?

— Je vous remercie de ne pas me presser davantage, mon cher Monsieur Arnaud; car c'est à peine si j'aurai assez de force pour...

— Alexis ne put achever. L'émotion lui avait brisé la voix. Bénédicte se hâta de sortir; se jeta dans le cabriolet de régie qui l'avait amené et se fit conduire en toute hâte à l'hôtel de Montglars.

#### RÉVÉLATION.

C'était avec un sentiment de profonde anxiété que Bénédicte voyait décroître la distance qui le séparait de l'hôtel. Il se savait impatientement attendu par Juliette et Emma. Qu'allait-il leur apprendre après avoir promis de mettre tout en œuvre pour arranger l'affaire? Triste

ambassadeur qui était allé chercher la paix et rapportait la guerre.

Sa pensée dévorante devançait le moment de l'arrivée. Il composait ses paroles, il préparait ses réponses, comme si tout cela ne devait pas dépendre de la première impression qu'il trouverait. Impatient d'arriver, il eût voulu être loin encore, au moment où le cabriolet pénétra dans la cour.

Bénédicte leva les yeux et aperçut, à une fenêtre du premier étage, la marquise et sa sœur qui écartaient un rideau, signe manifeste de leur ardente sollicitude.

Il monta quatre à quatre le grand escalier de marbre à rampe de velours. Dès la seconde pièce, il trouva M<sup>me</sup> de Montglars et M<sup>lle</sup> de Neuville.

— Eh bien? demanda Juliette.

— Le vicomte a répondu à la lettre de votre mari.

— Je le sais, mais dans quel sens?

— Apprêtez votre courage; Madame; le vicomte accepte le cartel.

— Je m'en doutais et je n'en suis point étonné. M. Gournet est en ce moment enfermé avec le marquis; ils lisent ensemble la lettre de M. d'Orban.

— Gournet!... répéta douloureusement Bénédicte. Cet homme était pour lui comme un de ces fantômes sinistres qui apparaissent aux jours d'affliction.

— Vous, du moins, qu'avez-vous fait?

— J'ai vu le vicomte. J'ai tenté de lui arracher une rétractation, au nom de sa femme: il ne l'a pas refusée.

— Un habitant de Connaux, dit le *Journal du Gard*, vient de trouver, en cultivant son champ, une petite statuette de Mercure, en bronze, parfaitement conservée. Elle a sept centimètres de hauteur. Elle tient à la main droite une bouteille ou une bourse. Elle porte à sa main gauche le caducée. Les deux ailes du casque sont entières, il n'y a que les rudiments de celles des pieds; elle est d'une grande délicatesse de travail; au bras droit, il y a un anneau en argent mal soudé, il a six millimètres de largeur.

— Il y a en France treize compagnies de chemins de fer qui réunissent un capital de 3,200 millions. En Allemagne, on en compte cinquante-cinq dont le capital est de 2,580 millions. La Russie possède sept compagnies seulement avec un capital de 1,388 millions, dont les deux tiers n'ont pas encore été versés.

— Les sociétés françaises d'assurances possèdent 256 millions de capital; en Allemagne, 244; en Russie, 68 millions seulement.

L'industrie minière compte en France quarante-neuf compagnies au capital de 256 millions; en Allemagne, 154; en Russie, dix compagnies réunissent un capital de 57 millions.

Les compagnies de filatures et de métiers à la Jacquard sont au nombre de huit en Russie, leur capital est estimé à 36 millions. Il y en a huit en France, et leurs chiffres de capital est à 32 1/2 millions; l'Allemagne en a 38, dont la mise de fonds s'élève à 116 millions.

— Depuis plusieurs années, les gendarmes de la brigade de Mareuil, arrondissement de Nontron, possèdent un aigle impérial de la plus belle espèce, doué d'un instinct remarquable, qu'ils avaient apprivoisé à l'égal d'un oiseau domestique.

Il circulait en toute liberté dans l'intérieur de la caserne, dont il semblait se considérer le gardien; il avait un attachement tout particulier pour les gendarmes, qui le lui rendaient en soins et prévenances de toutes sortes. C'est ainsi qu'au 15 août dernier, ces braves militaires ayant voulu, selon leur habitude, célébrer en commun la Saint-Napoléon, associèrent l'aigle à leur fête, lui donnèrent à côté d'eux une place d'honneur et l'enivrèrent de champagne et de chambertin.

Le noble oiseau avait contracté une habitude qui témoignait de son intelligence et de son dévouement à ses hôtes. Chaque fois que des hommes de la brigade se disposaient à partir pour la correspondance, ce qu'il comprenait en voyant seller les chevaux, il prenait les devants, s'élevait dans les airs en éclairant et allait ainsi dans la direction suivie par les gendarmes, planant au-dessus d'eux, les précédant de quelques centaines de mètres, réglant son vol sur leur propre marche, lorsqu'ils s'arrêtaient, et paraissant tout fier de leur servir d'escorte. Il arrivait ainsi, quelques instants avant eux, au lieu de la correspondance, il entrait sans façon dans l'hôtellerie où ils devaient descendre et s'installait dans la cuisine, sachant bien que le meilleur récueil lui était réservé.

La semaine dernière, il était, comme toujours, en avant-coureur, lorsque, s'apercevant sans doute qu'il avait trop distancé les deux gendarmes, il descendit dans un champ et se mit à suivre un sillon que traçait un cultivateur. Celui-ci, se retournant, le voit; il se félicite d'avoir une aussi belle proie, prend son fusil et tire impitoyablement sur l'oiseau; qui s'approchait sans défiance, se croyant en sûreté comme dans la caserne de Mareuil. Les gendarmes accourent. Le pauvre animal, blessé à mort, était gisant dans le sillon. En les apercevant, il fit comme un dernier effort pour se soulever et aller vers

eux, mais ce fut en vain. Il s'affaissa lourdement en exhalant sa dernière plainte.

— Les curieux de Paris étaient attirés lundi, en la salle n° 5 de l'hôtel des commissaires-priseurs, où se faisait une huitième exposition d'objets d'art provenant de l'inséparable cabinet de l'U. M. le conseiller Jacquinet Godard. On y remarquait un petit instrument qui est cause que la France possède en ce moment l'Algérie. C'est le curieux chasse-mouche en ivoire ciselé, avec lequel le dey d'Alger toucha la figure du consul général de France, M. Deval, le 20 avril 1827, insulte qui fut vengée en 1830 par la prise d'Alger.

— On annonce la commutation de la peine de mort, prononcée par le conseil de guerre contre le fusilier. Le Goffe, pour désertion devant Sébastopol, en celle de vingt ans de travaux forcés.

#### CHRONIQUE LOCALE.

On vient de nous raconter des faits d'escroquerie qui intéresseront peut-être les lecteurs de l'*Echo*.

Une bonne et généreuse marchande de poissons, M<sup>me</sup> \*\*\* , apprit par une femme D... que des dames fort honnêtes, fort distinguées, étaient venues lui demander l'aumône, qu'elles étaient dans un état de misère et de dénûment d'autant plus digne de pitié, qu'il y avait dans leur existence quelque chose de mystérieux, et que leur modeste manière d'être trahissait une grande vertu, une illustre naissance.

M<sup>me</sup> \*\*\* se laissa attendrir, et consentit à nourrir, de compte à demi avec la femme D... ces pauvres grandes dames — (l'une se disait archiduchesse de Valence, marquise de Beaulieu, et l'autre baronne d'Ervilliers). Elle les reçut à son domicile, et les nourrit, à peu près seule, pendant un mois environ. — Elles menaient une vie simple et modeste, se contentaient de peu: M<sup>me</sup> la marquise avait fait vœu de pauvreté. La bonne marchande de poissons se demandait parfois si elle n'était pas Jupe de quelques intrigantes, mais bientôt elle refoula ses soupçons dans son cœur comme une mauvaise pensée: marquise et baronne avaient un langage si naturel, si bon, puis elles promettaient un avenir si brillant à la famille de M<sup>me</sup> \*\*\* !! Ses enfants seraient tous placés à côté d'elle à la cour — ses fils, à leur majorité, seraient nommés colonels de régiment avec titres et traitements en rapport.

Ces deux propos et ces belles espérances faisaient ouvrir chaque jour la bourse de M<sup>me</sup> \*\*\*. Elle fut appelée à tenir sur les fonts de baptême un enfant de l'un de ses parents, M<sup>me</sup> l'archiduchesse voulut être sous-marine de l'enfant, M<sup>me</sup> \*\*\* dépense pour cela 300 francs, — que devait toujours rendre M<sup>me</sup> la marquise de Beaulieu. — Son vœu de pauvreté ne l'empêchait pas de manger force dragées et bonbons. Elle devenait même plus exigeante pour sa nourriture.

Mais M. le commissaire de police ne trouvant pas bon qu'une archiduchesse fit élection de domicile chez une marchande de poissons, eut l'impolitesse de troubler les illustres étrangères; elles prirent la fuite, se retirèrent dans la commune de Varennes, avec M<sup>me</sup> \*\*\* , qui, toujours pleine de confiance dans les brillantes promesses qu'on lui avait faites, et qui était, disait-on, sur le point de se réaliser, renonça à son commerce et ferma sa boutique.

La dépense allait toujours grossissant, deux autres inconnues étaient venues se joindre aux grandes

dames, c'étaient des suivantes. M. le commissaire prit encore ombrage de si noble réunion, et dimanche, assisté de la gendarmerie, il a fait conduire sous verroux, les illustres étrangères qui attendent en ce moment la sentence des juges.

M. Louvet, député de Maine-et-Loire, est nommé membre de la commission du Corps-Législatif relative aux crédits supplémentaires extraordinaires de la session de 1859.

Le Conseil d'État vient de décider que le propriétaire dont le chien est perdu avant le mois de janvier, et qui ne le retrouve que dans le courant du mois de février, ne peut être imposé à la triple taxe pour n'avoir pas déclaré au mois de janvier qu'il se soumettait à la taxe municipale des chiens.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. COBET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, le 4 avril. — Le *Times* dit que le ministère ne donnera pas sa démission et qu'il n'y aura pas non plus de dissolution du parlement; le cabinet conservera le pouvoir, parce qu'il prétend que la situation des affaires extérieures rend son maintien nécessaire, car si lord Malmesbury ne devait pas représenter l'Angleterre au congrès, il n'y aurait peut-être pas de congrès. Le ministère, ajoute le *Times*, fera un nouveau bill de réforme, conforme au vote de la chambre. — Havas.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Direction de Saumur.

#### AVIS.

Le directeur des postes de Saumur a l'honneur d'informer le public que cinq boîtes aux lettres supplémentaires sont établies dans les quartiers ci-après:

Carrefour Tribouillet,  
Place Saint-Michel,  
Rue Royale, sur les Ponts,  
Place de la Bilange,  
Rue Beaurepaire.

La levée de ces boîtes sera faite trois fois par jour.

Le directeur des postes de Saumur,  
LE CONIAC.

#### TAXE DE LA VIANDE.

Le Maire de la ville de Saumur,

ARRÊTE:

Le kilogramme de viande de première qualité, en bœuf, veau et mouton, pris ensemble ou séparément, est taxé à 1 franc 15 centimes.

Il est défendu à tous bouchers de vendre au-dessus de ce prix, pareillement de vendre au poids ce qui s'appelle *réjouie*, qui ne doit être vendu qu'au lot et à prix débattu.

MM. les commissaires et agents de police sont chargés de l'exécution du présent.

Fait à l'Hôtel de la Mairie de Saumur, le 4 avril 1859.

Le Maire, député au Corps-Législatif, LOUVET.

— J'en étais sûre: c'est un noble cœur.

— Mais, en même temps qu'il vous rendait un juste hommage, Madame, en même temps qu'il repoussait pour vous des imputations odieuses, il déclarait que, dans sa conscience, il se croyait obligé de soutenir la vicomtesse, du moment où ce n'était pas elle qui retirait accusation.

— Mon Dieu!... alors le duel subsiste! murmura Juliette.

— Courage, ma sœur, dit Emma, qui eût eu besoin d'être fortifiée elle-même.

— J'ai tenté un dernier moyen. Il me semblait meilleur; mais il n'a pas abouti. J'ai revendiqué l'outrage comme m'ayant été fait personnellement, et invité M. d'Orban à m'accepter en qualité d'unique adversaire.

— Vous aussi, dit vivement la marquise, vous voulez vous battre! Mais on ne parle plus que de duels! C'est affreux!

Un coloris prononcé avait couvert ses joues, et sa voix était entrecoupée. Bénédicte s'en aperçut et baissa les yeux, condamnant son propre regard à ne pas se satisfaire.

— Plût au ciel, reprit-il, que cette proposition eût été accueillie! Je n'aurais pas le chagrin de penser que j'ai échoué dans mon œuvre, et que deux amis se rencontreraient le fer à la main. Moi, d'ailleurs, je pouvais risquer ma vie: Je suis seul en ce monde; aucun lien ne me rattache à une famille; en disparaissant, je ne laisserais pas

un vide... tandis que le marquis et le vicomte ont chacun des affections autour d'eux... Ils sont aimés!

Emma détournait la tête, comme si elle craignait de laisser lire son trouble.

Juliette, non moins émue peut-être, resta forte et presque souriante. Plus que jamais elle s'attachait à cette tactique de toutes ses actions: cacher les peines sous la grâce et le charme des manières, jeter un gaze d'or par-dessus les crêpes du deuil, fouler le sol, parfois inégal, avec un soulier de satin comme le tapis le plus moelleux.

Pour la femme titrée, l'existence, soit avec ses fêtes nombreuses, soit avec ses orages mystérieux et ses drames intimes, était comme un théâtre où il faut composer son visage et son maintien sous le rayon concentrique de mille lognons, binocles et jumelles.

Que se passait-il dans le cœur de Juliette, quand Bénédicte annonçait qu'il avait cherché, sollicité le péril, qui sait? la mort, et que ce même péril, cette même mort, menaçait le marquis?

— Je vous suis très-reconnaissante, dit-elle, Monsieur, des soins que vous venez de prendre. Je reconnais là votre bonne amitié, j'ajouterais: votre dévouement si nous avions droit à en attendre de vous. Mais certainement vous avez été plus loin que ne va d'ordinaire l'amitié fort empressée aux jours de la joie et assez tiède aux jours de crise. Encore une fois je vous remercie.

Quant à la proposition que vous avez faite à M. d'Orban, je l'ense désapprouvée, et je ne regrette pas qu'elle ait été repoussée.

— Comment, Madame! s'écria Bénédicte surpris et attristé.

— Elle était généreuse mais imprudente; car elle pouvait jusqu'à un certain point confirmer en apparence les méchants discours de la vicomtesse.

— Mon honneur n'avait-il pas été mis en jeu.

— C'était le mien surtout, Monsieur Arnaud, ne vous y trompez pas; et dès que M. de Montglars déclare qu'il veut le défendre, nul ne peut intervenir et se mettre à sa place sans donner lieu, par cette conduite, quelque noble qu'elle soit, à de fâcheuses interprétations. J'ignore ce qui arrivera, je n'ose y arrêter ma pensée, mais je suis certaine que mon mari soutiendra dignement l'éclat de son nom. Adieu, Monsieur; si, comme je l'espère, les choses tournent bien, — et vous vous y emploierez, n'est-ce pas? vous qui êtes témoin, — nous partirons immédiatement pour la campagne. Il faudra nécessairement laisser le temps faire son œuvre en apaisant les rumeurs que cette affaire aura soulevées. Ce départ sera utile, indispensable même. L'hiver prochain, nous nous reverrons sous de meilleurs auspices; vous nous rapporterez votre bonne amitié, et nous aurons le plus grand plaisir à vous recevoir.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire rappelle à ses administrés que la taxe ci-dessus n'est autre chose qu'un maximum de prix fixé pour la viande de première qualité. Il est toujours permis de vendre et d'acheter au-dessous de la taxe et à prix débattu; sauf la surveillance de la police pour la salubrité de la viande.

En vue de faciliter la libre concurrence dans la ville de Saumur, faculté est accordée à tous bouchers forains d'apporter chaque jour leur viande sur le marché: le transit est accordé, en outre, par l'octroi, à ces bouchers forains, de manière qu'ils ne paient le droit d'entrée que sur la viande qu'ils auront vendue, et qu'ils puissent réexporter, franchises de droits, les viandes dont ils n'auront pas trouvé le débit sur ledit marché.

Le Maire, député au Corps-Législatif, LOUVET.

TAXE DU PAIN du 1<sup>er</sup> Avril.

Les cinq hectogrammes.....	14 c. 58 m.
Première qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	12 c. 08 m.
Seconde qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	9 c. 58 m.
Troisième qualité.	

PATE DE REGNAULT AINÉ.

Son efficacité contre les rhume, catarrhe, enrouement, grippe et irritation de poitrine est prouvée par quarante années de succès.

Un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULT AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts: à Paris, rue Caumartin, 45, et dans toutes les bonnes pharmacies de la France et de l'Etranger. (165)

AVIS aux PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt: à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (2)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 25 mars au 1<sup>er</sup> avril 1859.

Au moment où se terminait, notre précédent bulletin, le *Moniteur* n'avait pas encore annoncé l'adhésion de l'Autriche à la proposition d'un congrès. Vendredi dernier, cette nouvelle, attendue si impatiemment par le monde de la spéculation et des affaires, fut enfin publiée dans le journal officiel. Les acheteurs avaient donc complètement raison cette fois dans leurs espérances pacifiques, et malgré cela il est arrivé ce que nous avons vu si souvent à propos de nouvelles escomptées et d'événements accomplis; c'est que les spéculateurs, qui avaient été assez avisés pour acheter à l'origine du mouvement, l'ont arrêté court par leurs réactions précipitées.

De là une réaction violente qui a fait retomber aussitôt le 5 0/0 de 69 50 à 68 80. Samedi il a fléchi encore, et a fermé à 68 65. Depuis lors, on n'a fait que baisser, et la rente n'a pas tardé à tomber à 68 francs. Ce cours s'est posé une fois de plus comme limite à la baisse; les vendeurs n'en demandaient pas davantage, et, une fois ce résultat obtenu, ils ont paru renoncer à peser sur les cours avec autant d'ardeur qu'il l'avaient fait jusque-là. Les acheteurs, de leur côté, sont plus préoccupés de se liquider que d'engager de nouvelles opérations. D'un côté comme de l'autre, ce qui paraît dominer en ce moment, c'est une grande lassitude. Peut-être, la liquidation terminée, la place allégée du trop-plein qui l'embarasse, la reprise sera-t-elle plus facile. Il ne faut cependant rien préjuger. La situation de la place a dû se modifier depuis un mois, et le découvert a diminué plutôt qu'il ne s'est accru. La baisse a d'ailleurs contribué au classement des titres, et le comptant en a absorbé constamment depuis trois mois. Pour juger de la mesure dans laquelle s'effectuent les achats du comptant, on n'a qu'à considérer son influence sur les cours du 4 1/2, où elle n'est pas neutralisée par les efforts d'une spéculation puissante.

La rente absorbe toujours l'immense majorité des transactions, et le marché des chemins de fer n'est pas sorti de son calme. La plupart des lignes donnent lieu à des

affaires suivies, mais médiocrement animées. L'Orléans a fermé aujourd'hui à 1357 50, le Nord à 950, le Nord nouveau à 800, l'Est à 663, le Midi à 517 50, l'Ouest à 570, les Chemins Autrichiens à 548 75, le Lyon à 847 50.

Les actions du chemin de Cadix à Séville se négocient à 323 fr. On annonce que cette importante ligne va prochainement entrer dans sa période d'exploitation.

Depuis deux jours, le public se porte avec empressement à la souscription publique ouverte pour la formation du capital de la Société générale de crédit industriel et commercial. On sait que cette souscription est placée sous la surveillance du ministre des finances, et que la nouvelle banque offre ainsi aux capitaux des garanties tout exceptionnelles. On sait aussi que ses statuts lui interdisent toute opération aléatoire.

La Caisse centrale de l'Industrie est ferme à 93 francs. Cette Société a de grands intérêts engagés dans les terrains du bois de Boulogne, qui doivent acquérir une plus-value certaine, par suite de l'annexion de la banlieue à la ville de Paris. A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

Marché de Saumur du 2 AVRIL.

Froment (hec. de 77 k.) 14 43	Graine de colza. . . . .	—
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 45 90	— de lin . . . . .	23 —
Seigle . . . . . 8 75	Amandes en coques	—
Orge . . . . . 9 20	(l'hectolitre) . . . . .	—
Avoine (entrée) . . . . .	— cassées (50 k.)	62 —
Fèves . . . . . 12 40	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs . . . . . 25 20	compris le fût,	—
— rouges . . . . . 19 20	1 <sup>er</sup> choix 1838.	—
Cire jaune (50 kil) 250 —	2 <sup>e</sup> (a) — . . . . .	100 —
Huile de noix ordin. 38 —	5 <sup>e</sup> — . . . . .	80 —
— de cheuvis . . . . . 50 —	de Chinon . . . . .	65 —
— de lin . . . . . 49 —	de Bourgueil . . . . .	110 —
Paille hors barrière. 32 35	Vin blanc des Cot.,	—
Foin . . . . . id. . . . . 100 —	1 <sup>re</sup> qualité 1838	150 —
Luzeerne (droits com) 101 —	2 <sup>e</sup> (a) — . . . . .	70 —
Graine de trèfle . . . . . 70 —	3 <sup>e</sup> (a) — . . . . .	55 —
— de luzeerne . . . . . 52 —	— ordinaire . . . . .	—

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 2 AVRIL.

5 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 68 25.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 95 75.

BOURSE DU 4 AVRIL.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 68 15  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 95 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

Expédition franc de port jusqu'à destination.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS

TROUSSEAUX

A PRIX FINE.

CACHEMIRE FRANÇAIS

et

Rue du Bac, 23, et rue de l'Université, 25, faubourg Saint-Germain, à Paris.

et

Layette.

de l'Inde.

Les propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons franco et toute expédition au-dessus de 25 FRANCS EST AFFRANCHIE POUR TOUTES LES LOCALITÉS DE LA FRANCE. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la Province. — Cette maison n'a de succursales ni de représentants dans aucune ville de France, elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages, dans diverses contrées, sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins est adressé aux personnes qui le demandent. (133)

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 10 avril 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Bandy, notaire à Varennes; en la maison de feu Pierre Bonhomme, en son vivant cultivateur, rue Chidenier, commune de Villebernier, à la vente aux enchères d'objets mobiliers.

Il sera vendu:

Lits, couettes, couvertures, linge, ustensiles de ménage, et beaucoup d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf, nos 23 et 25.

Le prix pourra consister, pour une partie, en une rente viagère.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (173)

On demande un CHIEN COUCHANT âgé de 8 à 12 mois, ayant eu la maladie.

S'adresser au bureau du journal.

SERVICE DES FOURRAGES.

Le samedi 16 avril 1859, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzeerne, paille et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue Bodin, n<sup>o</sup> 3), où le public sera admis à en prendre connaissance. (170)

A LOUER

Pour Noël prochain,

Une boutique, arrière-boutique et chambres.

S'adresser à M. GUÉRIN, huissier.

A VENDRE

DEUX MACHINES A VAPEUR,

L'une fixe de la force de trois chevaux, et l'autre pour battre le blé.

S'adresser à M. UNALSERRE-MARQUIS, à Saumur, ou à M. FUSEILLIER, mécanicien à Montreuil. (139)

Etude de M<sup>e</sup> PATOUEILLE, notaire à Montreuil-Bellay.

A CÉDER

UN BEAU MAGASIN

De Draperie, Rouennerie et articles de Nouveautés.

S'adresser audit notaire. (153)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRÉ, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier à Saumur, demande un second CLERC capable.

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J<sup>H</sup> ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt: chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 3.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT: 3 FR. (19)